



Procès-verbal

2^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 18 février 2026, à 19 h

Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (salle multifonctionnelle)

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Lise Bilodeau	Présidente
■ Lise Villeneuve	Trésorière
■ Cynthia Fauteux	Secrétaire
■ Jean Rochette	Vice-président
■ Brann Blanchette-Émond	Administrateur
■ Benoit Fournier	Administrateur
■ Michaël Laliberté-Grenier	Administrateur
■ Hélène Lancup	Administratrice
■ Marc-André Roy-Desrosiers	Administrateur
■ Jonathan Simard	Administrateur

Absences

■ Catherine Deschamps	Conseillère du district électoral des Saules-Les Méandres
-----------------------	--

Autres présences

■ Maxime Elmaleh	Conseiller du district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf
■ Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
■ Martine Gagnon	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 7 personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

2^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 18 février 2026, à 19 h

Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (salle RC-11)

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2026	19 h 03
4.	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 05
5.	Période de questions et commentaires du public	19 h 15
6.	Suivis des dossiers et affaires nouvelles	19 h 25
7.	Correspondance et trésorerie ■ 7.1 Correspondance ■ 7.2 Trésorerie	19 h 45
8.	Affaires internes ■ 8.1 Assemblée générale annuelle ■ 8.2 Gestion de la page Facebook	19 h 55
9.	Divers	20 h 05
10.	Fin de l'assemblée	20 h 10



1. Accueil et ouverture de l'assemblée

La présidente ouvre la séance à 18 h 59 et souhaite la bienvenue à l'assistance. Tour de table afin que les membres du conseil de quartier et élus se présentent.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter.

Sur proposition de Michaël Laliberté-Grenier, dûment appuyée par Jean Rochette, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2026

Maxime Elmaleh demande d'apporter trois corrections mineures au procès-verbal.

Sur proposition de Marc-André Roy-Desrosiers, dûment appuyée par Benoit Fournier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 21 janvier avec les modifications demandées.

Adoptée à l'unanimité

Suivi du procès-verbal : Jean Rochette précise que la subvention pour la biodiversité (en lien avec le projet initié par l'école de l'Apprenti-Sage) a été déposée et que le conseil est en attente de la réponse.

4. Période d'information des membres du conseil municipal

Période du conseiller municipal Maxime Elmaleh :

- Le RTC a mené un sondage auprès des citoyens afin de mieux connaître les habitudes de déplacement dans le secteur de Neufchâtel-Est Lebourgneuf. Un nouveau parcours à haute fréquence a jugé optimal quant à la fréquence et à la distance et est en cours de développement. Le tracé proposé relierait le quartier St-Roch au Parc-O-Bus Neufchâtel, mais il n'est pas définitif et pourra être ajusté à la lumière des commentaires recueillis.



- Des séances d'information publiques sont prévues pour présenter le tracé et les paramètres considérés : une rencontre en personne le 25 février au 500, rue Fleur-de-Lys à Vanier et une séance virtuelle le 2 mars. Le projet s'inscrit dans une bonification globale des services de transport dans la couronne nord, rendue possible grâce à la taxe sur les immatriculations. Parmi les autres mesures annoncées figurent l'ajout de plusieurs nouveaux services (incluant une station àVélo), une légère modification du parcours 82, l'implantation d'un nouveau Parc-O-Bus au coin des boulevards Robert-Bourrassa et de La Colline ainsi que l'augmentation des zones Flexibus. L'approbation finale du projet est prévue le 8 avril, pour une mise en service le 22 août, en vue de la rentrée scolaire.
- Les travaux du tramway touchent 55% des parcours d'autobus. Les informations sont déjà en ligne ainsi que sur les plateformes du RTC (site internet, application Nomade). Le réseau de transition sera mis en place le 21 mars.
- Suivi pour la Maison des aînés et alternative (MDAA) de Lebourgneuf : rappel de la situation (1^{re} mouture et 2^e mouture du projet pour l'implantation d'un tracé permettant aux résidents d'aller à l'extérieur de façon sécuritaire). Maxime Elmaleh rencontre madame Caron de la MDAA le 25 février pour discuter du dossier.
- Une consultation publique a eu lieu en lien avec le corridor VivaCité. Il y a déjà une piste multifonction sur le boulevard Pierre-Bertrand, mais une petite section n'est pas desservie entre l'autoroute de la Capitale (rue Bouvier) et la rue des Rocailles. Les inquiétudes des citoyens ont été entendues : plusieurs améliorations sont prévues (sécurité, marquage). Les modifications seront présentées en mars. Éventuellement, des phases 2 et 3 seront prévues (jusqu'à Lebourgneuf et Louis-XIV).
- Samedi prochain (21 février) : fête au parc Robert-Légaré.
- Lorsque les citoyens ont des préoccupations, ils sont invités à écrire à M. Elmaleh sur le site de la ville.
- Une citoyenne a écrit à Maxime Elmaleh concernant un tronçon de 250 m sur le boulevard de la Morille, entre la rue Latreille et le boulevard Bastien. Il n'y a pas de trottoir sur ce tronçon du côté nord. Maxime Elmaleh fera une demande à la ville et fera le suivi.



5. Période de questions et commentaires du public

- Un citoyen mentionne que la lumière pour tourner sur la rue Gertrude-Roy (quartier Mosaïque) depuis le boulevard Lebourgneuf direction ouest est problématique en fin de journée en raison de la circulation importante. Maxime Elmaleh rappelle qu'il faut appeler au 311 et conserver le numéro de requête. M. Elmaleh conseille également de demander aux voisins de faire de même afin d'avoir plus d'impact. Si aucun suivi n'est fait aux citoyens, il leur recommande de lui écrire afin qu'il fasse des suivis à la Ville.
- Un citoyen souhaite ouvrir un nouveau commerce dans le quartier et demande comment faire pour rejoindre la population afin de trouver un local. Éloïse Gaudreau oriente le citoyen vers le 311. Il y a aussi un espace pour les commerçants sur le site web de la ville.
- Maxime Elmaleh profite de cette demande du citoyen pour annoncer sa tournée des commerçants en mars prochain.

6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

- Brann Blanchette-Émond a assisté à la dernière rencontre de la table de concertation des conseils de quartier qui s'est tenue le 17 février à distance. Le principal sujet abordé : proposition d'états généraux pour examiner le fonctionnement des conseils de quartier. Des conseils des quartiers centraux ont rencontré Marie-Pierre Boucher, conseillère responsable des conseils de quartier, pour présenter le projet. Elle ne s'est pas opposée, mais souhaitait avoir une vision plus globale. L'implication de plus de conseils de quartier serait pertinente pour avoir plus d'impact.
- Une rencontre de travail des membres du conseil de quartier est prévue le mardi 24 février.

7. Correspondance et trésorerie

7.1 Correspondance

Aucune



7.2 Trésorerie

Le solde du compte au 31 décembre était de 1172 \$. Après les frais de service et frais de secrétariat, le solde au 31 janvier 2026 est de 1044 \$, auquel il faut ajouter le dépôt de la subvention de la ville. En date du 18 février, le solde est donc de 2569 \$.

RÉSOLUTION 26-CA-05

FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LA RENCONTRE DU 18 février 2026

Sur une proposition de Brann Blanchette-Émond, dûment appuyée par Jonathan Simard, il est résolu unanimement de verser la somme de 125 \$ à Martine Gagnon pour les frais de secrétariat. Un virement bancaire lui sera fait.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 26-CA-06

FRAIS DE REPAS POUR LA SÉANCE DE TRAVAIL DU 17 FÉVRIER.

Sur une proposition d'Hélène Lancup, dûment appuyée par Marc-André Roy-Desrosiers, il est résolu unanimement de rembourser la somme de 174,88 \$ à Lise Villeneuve pour les frais de repas. Un virement bancaire lui sera fait.

Adoptée à l'unanimité

8. Affaires internes

8.1 Assemblée générale annuelle

- L'assemblée générale annuelle se tiendra le 15 avril à 19 h.
- La date limite pour remettre le projet de conférence est le 10 mars.
- Jean Rochette émet l'idée d'avoir une présentation sur l'usine de biométhanisation. La présentation aurait lieu vers 19 h 45.
- Éloïse fera une demande vers les services de la Ville.

RÉSOLUTION 26-CA-07

PROJET DE PRÉSENTATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Sur une proposition de Jean Rochette, dûment appuyée par Michaël Laliberté-Grenier, il est proposé par le conseil de quartier d'inviter une personne de la Ville de Québec pour faire une présentation portant sur les nouveautés en matière de GMR (biométhanisation, sac mauve, introduction aux nouveautés du recyclage et à ses consignes) lors de l'AGA.

Adoptée à l'unanimité



- Éloïse Gaudreau rappelle les postes qui sont en fin de mandat : Lise Bilodeau, Brann Blanchette-Émond, Cynthia Fauteux, Hélène Lancup, Jean Rochette et Jonathan Simard. Hélène Lancup fait part de sa décision de ne pas se représenter. Les autres membres indiquent leur intention de se représenter. Lise Villeneuve fait part de sa volonté de céder sa place de trésorière.

8.2 Gestion de la page Facebook

- Ce point sera à l'ordre du jour de la rencontre de travail du mardi 24 février.

9. Divers

Jonathan Simard sera présent à la présentation du parcours à haute fréquence qui se tiendra le 19 février.

10. Fin de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19 h 35.